



### Service Associé à la Formation :

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de Loir-et-Cher

# FORMATION AU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE ANNEE 2019-2020

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX TESTS DE SELECTION A RETOURNER A LA D.D.C.S.P.P. DE BLOIS AVANT LE <u>09 SEPTEMBRE 2019</u>, DERNIER DELAI

Je soussigné(e) Nom de naissance :
Nom d'usage:
Prénom : Adresse :
Téléphone :
Nationalité :
E Mail :
Sollicite mon inscription aux épreuves de sélection organisées par le CREPS de la région Centre (Service Associé à la Formation du Loir et Cher) à Blois le lundi 14 octobre 2019, pour l'accès à la formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.
Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à respecter les modalités et conditions relatives à la mise en œuvre des épreuves et de la formation.
Fait à, le
Signature du candidat

Adresse postale – BP10269 34, avenue Maunoury – Porte B 41006 BLOIS CEDEX Standard 0810 02 41 41



S.A.F. du Loir-et-Cher : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population de Blois

#### **CERTIFICAT MEDICAL**

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date limite de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet.

\*\*\*\*\*

Je soussigné,	. Do	cteur er	n médecine	certifie a	voir
examiné ce jour, M	. et	avoir	constaté	qu'il/elle	ne
présente aucune contre-indication apparente à la pratique	de l	a natati	on et du sa	uvetage, a	iinsi
qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.					

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant cidessous.

A le

Signature et cachet

#### **Sans correction**

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément :

Soit au moins:

3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

#### Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10.

### Avec correction

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10),
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

#### Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

N.B.: La vision nulle à un œil (énucléation par exemple) est une contre-indication.

Dans le cas de port de lunettes ou de lentilles, il faut cumuler les critères sans correction et avec correction.

### DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Tél.: 02.54.90.97.37

### **AUTORISATION PARENTALE**

(uniquement pour les candidats mineurs à l'entrée en formation)

Je soussigné(e) (Père, Mère, Tuteur)
Autorise: mon fils - ma fille
à suivre la formation au Brevet National de Sauvetage et de Sécurité Aquatique qui se
déroulera du 14 octobre 2019 au 22 avril 2020 à BLOIS.
Autorise le responsable de la formation à prendre, si nécessaire, toute mesure utile en cas d'accident.
Ale
SIGNATURE
SIGIMITORE

## PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations BP 10269
34 Avenue Maunoury – porte B – 41006 BLOIS CEDEX

Le dossier d'inscription dûment complété (photo d'identité collée).
Une photocopie en double exemplaire de la carte nationale d'identité recto/verso en cours de validité, ou du passeport en cours de validité, ou du livret de famille, ou du titre de séjour pour les étrangers.
2 timbres.
Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la natation et du <b>sauvetage</b> (ci-joint), datant de moins de 3 mois à la date de clôture du dossier - <i>utiliser impérativement le certificat joint</i> .
une photocopie du PSE1 et du recyclage (FMA). <u>Rappel</u> : Le candidat qui n'en est pas titulaire au moment de l'inscription, devra avoir validé cette formation et fournir une copie au plus tard 3 semaines avant l'examen (le candidat n'ayant pas fournit les pièces nécessaires ne sera pas convoqué à l'examen)
Une photocopie de l'attestation de l'organisme de protection sociale.
Une autorisation parentale pour les candidats mineurs à l'entrée en formation (ci-joint).
Une attestation de prise en charge (annexée) le cas échéant.
La fiche d'identité stagiaire (annexée) dûment remplie.
Un chèque de 6 € libellé à l'ordre de <b>l'agent comptable du CREPS de la région Centre,</b> correspondant aux frais d'inscription (le coût de la formation est de 286 €).

TOUT DOSSIER INCOMPLET, NON-CONFORME OU DEPOSE HORS DELAI SERA RETOURNE